



GUIDE ET BALISES POUR CONSTRUIRE SON PROJET

Avec le soutien de la Direction générale de la Coopération au développement



Vous voulez permettre à vos élèves de comprendre les enjeux systémiques des guerres, leurs causes (p.e le ressources naturelles), les règles qui les limitent, l'impact qu'elles ont sur la dignité humaine et la migration ? Vous avez envie de travailler de manière durable cette thématique dans votre école ? Vous souhaitez réaliser un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) original, en collaboration avec des collègues d'autres disciplines et d'autres classes autour d'un projet commun qui se rattache à vos référentiels de compétences ?

Alors, n'attendez plus et soumettez-nous vos idées dans le cadre de l'appel à projet « La guerre, ça nous regarde ! Intéressons-nous aux causes et à leurs conséquences. »

Vous pourrez profiter d'un accompagnement gratuit, d'une formation et d'ateliers dans vos classes, donnés par des expert-es pédagogiques de la Commission Justice et Paix et de la Croix-Rouge de Belgique et d'un budget de 1000 € !

Cadre de l'appel à projet

Conflits, droits humains, migrations, ressources naturelles : le lien entre ces quatre thématiques ne semble pas toujours évident. Et pourtant, dans notre monde globalisé, elles sont intrinsèquement liées. De nombreux affrontements ont lieu à travers le monde. Tous les jours, des images de violences extrêmes nous parviennent à travers les médias et suscitent en nous peur et incompréhension. Mieux comprendre ces conflits, leurs causes et leurs conséquences pour ensuite s'exprimer et se mettre en action, ce sont des étapes qui contribuent à un monde plus pacifique, humain, juste et solidaire.

C'est pourquoi la Commission Justice et Paix et la Croix-Rouge de Belgique vous proposent un accompagnement d'une année scolaire (sept. 2025-mai 2026) aux équipes enseignantes des écoles secondaires (à partir de la 4^{ème} année) désireuses de développer un projet d'école visant à la sensibilisation de leurs élèves sur les causes et les conséquences des conflits armés et des migrations.

Les trajectoires de formations proposées dans un premier temps aux équipes éducatives (1 journée de formation ou 2 après-midis) et aux élèves sont le socle nécessaire à la co-construction par la suite par vos jeunes d'activités de sensibilisation dans le cadre de votre projet d'école soutenu financièrement.

Précisions concrètes

- **Qu'entend-on par « projet de sensibilisation » ?ⁱ**

Un projet de sensibilisation est un projet inscrit sur une année scolaire et qui permet aux élèves de travailler sur la thématique des guerres dans le monde. Ainsi, le groupe classe entrera dans un processus de réflexion, débats, informations, etc. lui permettant d'aboutir à une production

finale (ex : une exposition, un reportage, etc.) réalisée par les élèves et qui sera destinée à sensibiliser à leur tour l'entourage de l'école autour des notions découvertes lors des animations des ONG et d'activités de prolongement menées par les enseignant·es.

- **Qu'entend-on par « projet d'école » ?**

Si le processus de mise en projet concerne directement les classes (élèves et enseignant·es) participant au projet, la mise en action finale doit permettre une sensibilisation plus large de l'école (autres classes, enseignant·es, parents...). Un projet d'école ne nécessite donc pas que l'entièreté des élèves de l'école soient en projet.

- **Quel appui pouvons-nous vous fournir ?**

- Un **accompagnement pédagogique** adapté aux besoins et envies de votre école (analyse des acquis et besoins de l'école, objectifs du projet, calendrier...);
- Des **animations gratuites pour chaque classe** impliquée dans le projet sur nos thématiques d'expertiseⁱⁱ : les causes des conflits armés, les conséquences sur le respect de la dignité humaine même en temps de guerre ;
- Une **formation pour les enseignant·es** impliqués dans le projet, et plus largement pour tout·e enseignant·e de l'établissement intéressé·e ;
- Des apports de **contenus théoriques** à l'attention des enseignant·es qui le souhaitent (informations, formation et/ou documents complémentaires) ;
- Des **ressources et outils pédagogiques** complémentaires aux animations ;
- Un **soutien financier** de 1000 € pour couvrir des frais éventuels liés à la mise en Projet.ⁱⁱⁱ

Introduire votre candidature

Si vous souhaitez nous soumettre un projet, remplissez ce dossier de candidature et renvoyez-le **pour le 30 septembre 2025 au plus tard** à ecm@croix-rouge.be ET à laure.didier@justicepaix.be.

Sur base des formulaires de candidature reçus et de critères de sélection liés à notre démarche en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, nous sélectionnerons le projet que nous accompagnerons dans le courant de l'année 2025-2026. Les écoles non retenues pour cet appel spécial en partenariat avec Commission Justice et Paix, si ça a été marqué dans le dossier, pourront être retenues pour le projet Croix-Rouge de Belgique « La guerre, ça nous regarde ! ».

Toute école candidate sera informée de notre réponse dans la première semaine du mois d'octobre 2025.



Sélection du projet

Dès la clôture des inscriptions, les candidatures seront analysées au regard des critères de sélection suivants :

1. Le principal objectif du projet est de **mettre des élèves en action par rapport à la thématique « Les causes, conséquences de la guerre et les droits humains »**.
2. Le projet permet de favoriser la compréhension des interdépendances mondiales, de comprendre les enjeux de solidarité mondiale et que nous sommes toutes et tous concerné-es par ce qui se passe ailleurs et que nous pouvons agir pour un mieux ici et ailleurs.
3. Le projet implique idéalement plusieurs classes d'un même niveau **et les élèves sont activement impliqués-es**.
4. Il est **coordonné par les enseignant-es** qui sont responsables du projet, tout en bénéficiant d'un accompagnement de Commission Justice et Paix et de la Croix-Rouge de Belgique. Ce projet doit être porté par plusieurs enseignant-es, et **soutenu par la direction de l'école**. L'interdisciplinarité est encouragée, à toutes ou certaines étapes du projet.
5. **L'impact du projet se diffuse au reste de l'école** (voire, si possible, dans l'environnement de l'école selon les principes du "whole school approach") **lors d'un évènement final**. Le projet permet aux élèves impliqué-es de partager leurs expériences et leurs impressions sous une forme définie (exposition, activité artistique ou tout autre idée intéressante).
6. L'école et les élèves du projet sont d'accord d'apparaître dans les publications de promotion du projet relayées par Commission Justice et Paix et la Croix-Rouge de Belgique (rapports annuels, blogs, etc.). Un document de droit à l'image doit impérativement être signé par l'ensemble des acteur-rices.
7. **L'école et les élèves concernés par le projet participeront à l'évaluation finale des programmes de Commission Justice et Paix et de la Croix-Rouge, qui aura lieu après la clôture de l'évènement final**.
8. Le projet doit être **clôturé au plus tard en juin 2026**.

Calendrier proposé

| Événement | Destinataires | Date | Détails |
|---|---|---------------------------------|--|
| 1^{er} trimestre | | | |
| Candidature | CRB et CJP | Septembre | Le dossier de candidature est envoyé aux ONGs le 30 septembre au plus tard. |
| Choix du projet par les ONGs | CRB et CJP | Octobre | Toutes les écoles ayant candidaté recevront une réponse la 1^{ère} semaine d'octobre. |
| 1 ^{ère} réunion de coordination | Personne(s) de contact dans l'école et direction | Octobre | <ul style="list-style-type: none"> • Révision du projet introduit • Confirmation du noyau de coordination enseignant • Mise en place d'une convention de coopération entre l'école et les ONGs • Planification de la première partie de l'agenda |
| Présentation du projet à l'équipe éducative | Tou·tes les enseignant·es de l'école | Octobre | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet au reste de l'équipe éducative • Présentation des possibilités d'engagement avec les ONGs |
| 2 ^{ème} réunion de coordination | Noyau de coordination | Octobre/ novembre | <ul style="list-style-type: none"> • Révision du planning général du projet • Premier draft du planning des animations dans les classes |
| Formation | Tout·es les enseignant·es en projet (extensible à tout·es les enseignant·es de l'école) | Avant les congés de Noël | Formation des enseignant·es (1 journée ou 2 demi-journées) sur les causes et les conséquences de la guerre par la CRB et CJP. |
| 3 ^{ème} réunion de coordination | Noyau de coordination | Novembre / décembre | Finalisation planning des animations dans les classes |
| 2^{ème} trimestre | | | |
| Événement de lancement | Tous·tes les élèves des classes en projet et tous·tes les enseignant·es en projet | Janvier/février | Explication collaborative (ONGs et enseignant·es) du projet aux élèves |

| | | | |
|---|--|---|--|
| 4^{ème} réunion de coordination | Noyau de coordination | Février/mars | Point sur l'état des lieux du projet |
| Activités en classes et mise en action | Élèves en projet et enseignant-es en projet | Février/mai | <ul style="list-style-type: none"> • Activités en classe animés par les ONGs • Création du projet par les élèves |
| 5^{ème} réunion de coordination | Noyau de coordination | Avril | État des lieux sur l'événement final |
| 3^{ème} trimestre | | | |
| Évènement final | Élèves en projet, toute l'école, d'autres publics (p.e. les parents) | Mai/juin | Le projet est mis en honneur, les élèves présentent leur production finale. |
| Évènement de clôture | Élèves en projet et tout-es les enseignant-es en projet | Mai/juin | Débriefing et évaluation du projet par les élèves et par les enseignant-es en projet Remerciements |
| Suivi et évaluation ETAPE IMPORTANTE | Noyau de coordination | Avant la fin de l'année scolaire | Jeter un coup d'œil en arrière et en avant |

ⁱ Quelques exemples de projets : monter une exposition dans l'école afin de sensibiliser les élèves des autres classes, réaliser et diffuser des capsules vidéo ou radio, rédiger des articles pour le journal de l'école, mettre en scène une pièce de théâtre...

ⁱⁱ Au moins une activité de chaque ONG par classe, pour un total d'environ 6 périodes scolaires par classe.

ⁱⁱⁱ Quelques exemples de financements autorisés : frais d'entrée pour un musée abordant la thématique, achat de matériel pour réaliser l'exposition...